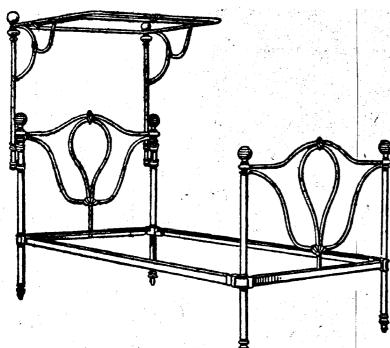
MEILLEURES FABI'IQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES. 715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

LE LIT EN FER DE BLANC ÉMAILLE ET GARNI DE CUIVRE



\$7.50

\$7.50

PETIT OU GRAND FORMAT

W. G. TEBAULT

217 RUB ROYALE.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Commençant le 2 avril 1898. raturs de milifaboust à l'arrivée des trains du Dépôt Pontohartrain, à la tête de la rue Champe Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) àl'arrivée du train de 4 heures P. M.

EXCURSIONS: Mandeville, Levraburg, Madisonville, et Old Land.rg les dimanches et les meroredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M. pret reçu tous les jours à la gare du chemin de rer Louisville & Nashville, à la tête de la res Girod

e Gird

W. G. COYLE & CIE, Agente.

No 323 rue Carondelet. coin Union.

20 mare

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATIANTIQUE.

Partant tous les SAMEDIS, a 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River rue Morton. LA NAVARRE 23 juillet. LA GASCOGNE, 30 juillet.

Agent Général au Sud.

LIBRAIRIE FRANCAISE IMPRIMERIE et CABINET

L. DERMIGNY, 136 West 95th St. N. Y. s ens romains, Gravures, Musique, Chanson,

Editeur du Guide de Poche franco-américal illustré des Etats-Unis contenant tous les ren seignements intéressant les Français au Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York. Nouvelle-Oriéans, San Francisco, des sablesidu monde entier et un annuaire de 6500 soms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Oriéans.

Prix: bruché Sücents relié du conse.

JULES ANDRIEU.

AGENT D'AFFAIRES, 912 rue Gravier.



Scientific American. JUNN & CO. 361 Broadway, New York

In re Liquidation of B. P Behriever

COUR CIVILE DE DISTPICT pour la parousse d'Orléans, No 55 565—Division C—Avia est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéra-sées d'avoir à déduire autres personnes interes sees d'avoir à déduire dans les dix jours qui entivront la présente netification les raisons (s'ils en ont) pour lesquediethe compte présenté par Samuel Wolf, un des liquidateurs dans octe affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fends dis-tribués conformément au dit compte. Par enfra de la Cour.

in design

Dans l'affaire de Mwe Mary Brady tut rice va James Brady et als No 57,101 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orlea ns. Divisien D. de la Cont Civile de District pour la Paroisse d'Orlèa na, Divisien D.

DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, I. Bureau 336 rue Caiondelet, le MARDI 23 août 1898 à midi à la Bouree de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, on les plans montrent o'un è tement tous les détails et toutes les dimensions etc. conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monre, inge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans. Division C. agissant pour et dans la place de l'Hon. N. H. Rightoi. juge de la même cour, Division D., maintenant absent eu crugé, daté et signé le 19 jéinet 1898, rendu dans l'affaire ci-desaus intitulée et numérotée, ordonant a W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces légales usuels, la suivante décrite propriété, à eavoir : Le tot de terre dans l'ilet borné par les rues Thalie, Dryades. Baronne et Melpomène, a ant (31° 11° 5°), trente-et-un piede, onze pouces cinq lig es de face à la rue Th-lie, sur cent vingt-sept pieds, cix pouces-et cinq lignes (127° 10° 5°) de profundeur entre lignes pavallèles avec les bâtieses et améliorations qui sy trouvent, consistent en ure bâtiese den le 326° t. 1528 rue Thalie.

Le saméliorations consistent en ure bâtiese den le 326° t. 1528 rue Thalie.

Le saméliorations consistent en ure bâtiese den le 326° t. 1528 rue Thalie. chambrea, de unaque coto, ensemblea acec les dépendances, citernes, pavage en briquea, al-lée commune etc., rapportant \$27,00 par

de l'acquérenr. 20 jul-20 21 22 23 34 31-ach: 7 14 21 22 23

Macon, Denis

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente "à în Polle Enchère," aux ris-ques perite et aux frais de J. B. Henry, qui n'a pas rempti es con-ditions d'une adjudication qui lui n été faite te 19 mui 18-18, dans l'affaire de la succession de B. P. Pocheiu.

Propriété Supérieure comme Maga-nin et Résideure. Le magasin et résideure en briques et bois à un étage, ayec

Bourbon. Dauphine. Bisovule et Couti contanant un magas n'à le coignure, et six chambres. Le terrain est décigné par la lettre A, et mesurant d'après un devis d'arpentagé par 8. C. Del Isle, voyer, daté le 16 avril 1°99, 52 pieds 11 ponces de face à la rue Bourbon aur 50 preda 9 pouces et 4 lignes de profondeur et façade à la rue Conti. Ceri est une encoignure proéminente d'affaires établie au dessous et à proximité de la rue Canal. Soit comme placement abre 1 moratif ou occupation prospère elle est de celles que reoberche l'acheteur asge et pundent. Sujette a un bail expirait le 30 septembre 1898 au taux de \$780 par an : incinse dans ce bail est une portion de la propriété connue comme le No 806 rue Conti, qui a été vendue aujut e de cela.

Termas et conditions. Un liare on plus

reur an moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux

W. C. H. Robinson.

JEUDI, le 21 juillet 1898 à la Bourse de Proprétés boncières, Nos 629 et 631 DAR W. C. H. ROBINSON, encanteur,

chambres a coucher, cour payée, inne telefs sont à côté. Le lot est de 31 pieds eur cleta sont à côté. Le lot est de 31 pieds aur 120 pieds.

2º Le cottage simple en bois No 3226 rue Chestout entre les rues Estmonie et Pieasant, costenant ve-tibule. salon. salle à manger. contenant ve-tibule. salon. salle à manger coffice, chambres à coucher; cour pavée; loué pour 8— par moir: Le lot est de 31 pieds aur 120 pieds.

32 Deux coloridates termine par la content de 32 pieds aur 120 pieds.

lions qui ny trouvent, etc aitués dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 160, borne par les ruce Harmonie, Piessant, Camp et Chestnut, désignés par les Nos cinquix, sept et huit 15, 6, 7 et 8) sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, le 6 juin 1871, et annaxé à un acte de partition nur-la veuve et les héritiers de Charles Haaf, passé pardevant andrew Hero, J', notaire, le 27 mars 1872, et mesurant chacun trente pieds (30) de face à la ruc Chestnut sur une prefondent de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiere on plus comptant, au gré des acouéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, à raison de 7 pour cent d'intérêt par an garanti par privilèges et lien de vendeur et tou es les clauses usuelles de garanties. Les taxes de 1898 devront être saumées par les acquéreurs, en sus du prix de l'adjudication. Les cave l'encanteur au mousent de l'adjudication et payer les actes de vente, pardavant A. J. Cabilli ne

faire un dépôt de l'o pour cent avec l'encan-teur au moment de l'adjudication et payer les actes de vente, pardevant A. J. Cahill, netaira, 19 jum—19 26—juil—3 10 14 à data

VENTES A L'ENCAN

W. D. Kingston.

ANNONUS JUDIOIATES. Seccession de William J. Vason-No54,337 Cour Civile de Dittrict. Division E, paroisse

Srécession de William J. Vason—No 54, 337
—Cour Civile de Dittrict. Division E, paroisse d'Orléans—Sous et en vertu d'un ordre de 'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour. leuit evire daté et signé le 23 novembre 1897, et à moi adressé, je procéderai de vendre à mon bursau. No 802 rue Perdido, à l'enchè e publique, MERCREDI. le 10 aoû; 11-98, à midi tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défant dans la propriété ci-dessous décrite, à saroir:

1º La moitié d'on intérêt nou divisé dans d'eux certains lots de terre eitués dans l'ilet No 35, borné par les rues Toboupitoulas, Céleste, Nouvelle Levée et Sr. James. Nos 1 et 2 mesurent chacun 27 piede 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Tohoupitoulas sur 127 piede 10 pouces et 5 lignes de profoudeur entre igues parallèles

2º Deux certains lots de terre dans l'ilet No 45, borné par les rues Tohoupitoulas, Nouvelle Levée. Hunter et Benjamin. désigués par les Nos 3 et 4, et mesurent chacun 24 pied-de face à la rue Tohoupitoulas sur une profoudeur de 95 pieds, entre lignes parallèles

Conditious—Comptant. Acte de vente par dexant Wm H. Wright notairs any frais de paraileles
Conditions—Comptant. Acts de vente pardevant Wm H. Wright, noteire aux frais de
l'acquéreur. W. D. KINGSTON,
Encanteur. 802 rue Perdido.
9 juil—9 16 23 50—10 aout

Geo. H. Freidrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENTS DESIRABLES.

L'Ancienne Boulangerie et Propriété de Résidence. Nos 926, 928 et 930 rue Girod, EVec un vaste los s'ouvrant dans le fond

eur is rue Dryades. Aussi la Résidence Cottage à un

Etage. Nos 917 et 919 Avenue Jackson. A l'Enchère Publique. Saccesion de Lambert Franz.

No 56,243-Cour Civile de District pour

peroisse d'Orléans DAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—

K. Geo. G. Friedrichs.— Encanteur—
Bureau Nos 832 et 834 rue Commune le MARDI. 26 iniliet 1898. à midi. à la Bourse des
Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue
Commune il sera vendu à l'anchère publique
en vertu et conformément à un ordre de
l'Hon. F. A. Meuros, juge de la Cour Civile de
District, Di-ta'on C pont la pareisse d'Orléana
daté le 17 juin 1898, et readu dans la
succession ci-dessus intitulée la suivante decrite propriété. à savoir:

1º L'établissement de boulangerie blen coanu et la Propriété de résidence Nos 926, 928 et 930 rue Girod, décrit comme suit, à sin et Résidence.

Le magnain et résidence en briques et bais à un étage, ayec mannande.

No 339 rue Bourbon à l'encoignure 5.0. de la rue Const.

DAR MACON. DENIS & KERNAGHAN

L. W. A. K. raghan encanteur —
Burean 138 rue Casondelet — JEUDI. 21 juillet 1898 àmidi. à la Bourse des proptiétés foncières Nos 629 et 631 rue commune it sera vegeu à l'enchère publique au deroier et pushant enchetieseut.

La appétieure prepriété comme magasiti et résidence, comptiment le magesin et résidence.

An appétieure prepriété comme magasiti et résidence, comptiment le magesin et résidence de la boulangerie, étant fine bâtise à un étage ave mansar a No 339 rue Borthon, et Nos 5:0. 802 et 804 rue Cout. formant l'encoignure Sed Quest de de dites deux ries dans le Deuxième District de cette ville, dans l'inter home par les rues Bourbon. Dauphine Bienvule et Couti éconte nant un magasin à le coignure, et six cham bres le terrain est désignée par les rues de le terrain et désignée par les rues de la contre de la boulangerie, étant fine bâtise à un étage un la fisquée conte nant 4 chambres et une bâtise en bus la deux ries dans le Deuxième District de cette ville, dans l'inter bende par les rues de la contre de la propriète de la boulangerie, étant fine bâtise à un étage contensité des deux ries dans le Deuxième District de contigus. Nes 26 rue Girod, reficé de la frue et apart 4 ci apart 4 ci apart 4 ci avent res deux ries de contigus en la contre de la frue contre de avec 2 chambies chaquire hangain, etc., a est t us les droits, voies, privilèges et servitudes la-deasne y appartenant on en dépendant. 25 Un certain morceau, ou portien on lot de terre, ensemble avec toutes les Arisses et améliorations qui s'y trenvent, etc., formant partie du lot original dens l'illet borne par es rues Dryades, Baronne, Julie et Gired sur un plan dressé par C. H. Pilié, voyer, laté le 8 décembre 1848, et déposé en l'étude de E Bouny, ancien notaire en cette ville; le dit

Canal Soit comme placement en et incratif on occupation prospèce elle est de celles que recher la cheteur aage et prudent. Sujette a un bait expirait le 30 septembre 1893 au taux de 730 par an ; incinne dans ce bait est ne portion de la propriété connue comme le No 866 rue Conti, qui a été vendue sujet e de cela.

Termes et conditions—Un : iers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement parantis par hypothèque et ien de vande un protent sost pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication juaquiau paiement final, 5 pour cent nor oraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les amédiorations doivelt êtra concervées ansurées et les polices devant être transférées an porteur ou parfeuis des pillets, et l'acqueraur assumant les taxes dues et exigibles en 1839, en plus et au-des sus du prix d'achat requis de l'acque reur an moment de l'adjudication. Acte de vynte pardevant F. J. Drevfous notatre au sum ant le date de vante preferant de l'acque reur an moment de l'adjudication. Acte de vynte pardevant F. J. Drevfous notatre au l'étude de Bouny, ancien notaire en cette ville; le dit intende ce sur l'ar piece de l'acque profondeur, entre lignes parallèles, le tout en meaura américaine.

Les améliorations consistent en hangars et bátisses d'écurles, etc.; avre tous les droits, coire, priviléges et servitudes la desus y appartendent propriété de résidence Nos 517 et 519 avenue Jackson, entre les rues billets; le tout plus amplement décrit comme autit à avoir .

Un certa niet de res tiué dans l'est to né par les rues Jackson, Joséphine, Rous-seau et Filton désigné par le No 3 sur un devis du vent en moment de l'adjudication. Acte de vynte pardevant F. J. Drevfous notaire en cette de vente a Geo. Decken, passé pardevant Se de vente a Geo. Decken pass

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième Diatrict de cotte ville dans l'iet to né par les rues Jack-on, Joséphine, Rousseau et Fulton, désigné par le No 3 sur un devis du cusdit lot et autresfait par Authur Du Arman, voyer, le 22 février 1869, annexé à un acte de vente a Geo. Decken, passé pardovent Seim Magnur, anden notaine en cette ville daté le 20 mars 1869; ledit of mestrant 43 pieda 9 pour de et 4 lignés de face à la rue Jackson air une profondeur de 191 pieda 10 joucea, entre lignés éxales et parallèles; le tout en entre lignes égales et parallèles; le tout en menure américaine. Conditions- Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance en 1 et 2 mis de orédit, spécialement garanti par by pothèque et ilen de vendeur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la vente au paiement finsi; 5 peur cent h noirs res d'avoist; les poioce d'assurances devant être trans'érées, et les acquéreurs assumant les taxes durs et exigibles et 1899, aucesaus du prix d'adjudication, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication comptant, aîn de lier la vente.

Autes de vente pardevant- Bur. Rouen, netaire, aux frais des acquéreurs. entre lignes égales et parallèles; le tout en taire, aux frais des acquéreurs. 225 juin—25 26—juil 3 10 17 24 jusq. date

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI. 2 nont 1898, à la Bourae des Pro-priétés Foncières 631 rue Commune, la pro-MARDI. 2 août 1298, à la Bourse des Propriets l'occière. 631 rue Commune, la propriéte d'osseus décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voiss, aervitues et privilèges en dépendant ou en queique sorte y appartenant, situé dans l'escond district de c-tte ville. dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, St-Pierre et Rocheblave et la Promenade (arondelet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 149 pieds 1 pouce et 4 lignes, et e-t borné aur le coté de la prouenade Carondelet par le lot No. 186, et sur le côté de la rue St-Pierre par la ligne de profondeur, des lots Nos. 180, 181, 182 et 183; le teut d'àprès un plan par C. A. 182, et déposé au bursau de Jeseph uvil·ller, ci-devant netaire public en cette ville. Conditions—Un tiere ou plus comptant, la balance payable en paiemente égaux à 1 et 2 aus de 1 date de l'adjudication, portant intérêt à raison de 8 pour cest par an de la date insqu'à paisement, garanti par billets à ordre payable à l'ordre de et endossés par l'acquéreur, devant contenir toutes les clampar l'acquéreur, devant contenir toutes les clampar les lavents de l'adjudication, portant intére payable à l'ordre de et endossés par l'acquéreur, devant contenir toutes les clampar lier la vente.

EAYNE 4 ONORATO, Encanteure.

1 juii—1 8 15 22 29 30 31—acc; 1 2 VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIATEE Propriété de Choix dans le Premier District.

Résidence et Commerciale. No 826 rue Poydras, entre Baronne et Carondelet.

Lones jusqu'au 30 Septembre 1898, a \$600 par an, avec privilège d'un an de plus.

Succession de Charles Munich. No 56 600-Cour Civile de District pour le paroisse d'Orléans.

DAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACTER J.

SPEAR, Encanteur—Bureau. No 813 rue
Commune—MERCREDI 27 juillet 1898, à
midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des
Propriévés Foncières de la Nouvelle-Or-léans. No 717 rue Commune, entre les rues
Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon F. A. Monroe,
juge de la Cour Civile de District pour la paroinace d'Orléans. en date du 20 jain 1898,
pour e compte de ladite succession, la propriété ci après décrite à savoir—

roisee d'Orlèans, en date du 20 jein 1899, pour e compte fde ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir...

Un certain let de terre, avec toutes les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendences qui y appartiennent, situé dans e Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peydras. Barenne, Lafaybite et Carondelet désigné par le naméro sept sur un plan annezé à un acte de vente de G. Craraowaki de la succession de A. Perée, veuve de J. J. Abat. passé pardevant Juies Mossy, ancien notaire en cette ville, le 30 mars 1872, et mesurant conformément au dit plan 20 pieds et 7 lignes de face à la rué Peydras par 100 pieds 2 peuces de profondent et 19 pieds 11 peuces et 4 lignes de largeur dans le fond et face à une allée de 7 pieds 8 pouces de largeur, s'étendant au loi No 9 du dit plan et euvrant sur la rue Baroonse, et en commun au dit lot et les antres huit lets teuchant.

Les améliorations censistent en une bâtisse en briques à trois étages, le res de chaussée compé par le Restaurant Créole et les étages su périeurs sont divisés en six ou sept appartements ouve, heux d'aisance, etc... coanu par le munére municipel 826 rue Poydras, vendu au let à un ball expirant le 30 septembre 1998 à raisay de six cents deliars par an, payables cinquinte dollars mensuellement et avec privilège d'un an.

Conditions—Un tiers en plus comptant au grè de l'acquéreur, et le reste à un crédit d'un an ou à un et deux ans avec billets d'acquéreur, è les clauses unnelles de garantie, de non alienande, cinq pour cent d'honoraires d'avo cat en cas de pr. cès, assurance et transfert de la polite su porteur des billets et l'acquéreur paiera en sus du montant de sen enchère rutes les clauses unnelles de garantie, de non alienande, cinq pour cent d'honoraires d'avo cat en cas de pr. cès, assurance et transfert de la polite su porteur des du montant de sen enchère veu les clauses un moment de la vente.

Acté de veute pardevant Juies F. Meunier, notaire

Ruccession de Louis Théodale Cha Ion. No 56.807—Cour Civile de Distric pour la Paroisse d'Oriéana.

DAE SPRANA ESCOPPIER—PLACIDE J. pour la Paroisse d'Oriéans.

3 DAE SPRAN & ESCOFFIER—PLACIDE J.

STEAR Encanteur - Bureaux No 813 rus
Commine. MERCREDI. 3 août 1898,
à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Fencières de la
Nouvelle Oriéans, No 717 rus Commune, antre les russ Carondelet et 85 Charles, en vertu
de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C.
W.Ellia, igge de la Cour Civile de Bustrict pour
in partiese d'Oriéans, daté le les juillet 1898,
pour le compte de la Cour Civile de District pour
in partiese d'Oriéans, daté le les juillet 1898,
pour le compte de la Cour Civile de Bustrict pour
in partiese d'Oriéans, daté le les juillet 1898,
pour le compte de la Cour Civile dans l'Erroisième l'District de cette ville, dans l'ilet No 569
borré par les russ Hancock, Tricou, Girod et
S. Jean Baptiste, lastite porton de terre commerçant à une distance de 93 piede de l'enorignure des russ Hancock et Girod, mesurant
245 viede 5 pouces et 2 lignes de face à la rus
Hancock 268 piede 8 pouces de face à la rus
Hancock 268 piede 8 pouces de face à la rus
de 'ais à la rus Tricou, 164 piede 8 pouces de
face à la rus Tricou, 164 piede 8 pouces de
face à la rus Girod, la à angle
droit à la rus Girod, la à angle
la rus Ni Jean Baptiste 93 piede de là à anface à la rue Girod. In à angle droit à la rue Girod et vers la rue St Jean Baptiste 93 pieds, de là à angie droit à la rue Hancock et parallèle à l' rue Girod, 104 pieds à la rue Hancock et le point de commandement, le tout d'après devi de G. Unicas Lewis, daté le 15 juin 1898.

Conditions Comprant à l'adjudication.

Acts de vente pardevant F. D. Charbonnet,

Louis A. Richards & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété dans le Sixième

District. Succession de Mme C. M. Rogge, par premier mariage Veuve de Fraçois

Amare. No 46,817-Cour Civile de District.

Mereredi 3 Août 1898. DAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MERCREDI, Sacht 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, one 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charlas et Camp, en vertu de et conformément à un ordre par l'Hen, George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E le dite ordre por tant la date du 2 juilles 1898 dans l'affaire de la succession de Mme C. M. Royse, nar le prela succession de Mme C. M. Rogge, par le pre-mier mariage Veuve François Amare, No mier mariage Veuve François Amare. No 46,817 du dossier de la suedite Cour et pour le compte de ladite succession à l'encen il sera vendu...

Un certain lot de terre ensemble avec tou-tes les bâtisses et améliorations qui s'y trou-vent situé dans le sixième district de cette venu sido dans le suiteme district de cette ville, connu comme lot No 15. dans l'ilet No 330 borné par les rues Milan, Prytanin Berlin et Perrier et meeurant trente pieds (30) de face à la 112 Milan, sur une profondeur de cent vingt pieds (120 entre lignes parallèles, et épant à une distance de trente pieds de l'en coignire des rues Milan sur Perrier. Les amé llorations consistant en uno résidence double et en bois couverte en ardoises, avec une làtice à deux étage attenante, en tout environ 10 chambres, galerie devant, cuve, hangar, etc.

eto.
Conditions—Comptant Dix pour cent de prix d'achat seront requis au moment de l'adjucation. Acte de vente pardevant Robert P.
Upten, notaire, (office Merris Building., Aux rais de l'acquer-ur. 3 juil-3 10 17 24 31-aent-1 2 3

Hecker & Smith.

No 56,584.—Cour Civile de District pour la Pareisse d'Oriéens, Division E. Be 55,584.—Cour Civile de District pour la Pareisse d'Oriéaus, Divisien E.

DAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, I. Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 28 juillet 1898. à midi, à la Bourse des Escanteurs Hos 639 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 9 juin 1899, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Divisien E, dans l'affaire ci-deaus, il sera vendu a l'encan la propriété ci-après décritte, à savoir:

Un dousième d'intérêt dans une et le tout de la fraction, sectieu No 32 avec l'exceptien de la fraction quart nord-sez—et la fraction sections Nos 33, 34, 35 et 36 se trouvant Sud à la Fasse Manchec Nord, le tout dans le Township 3, du range Sud 8 est dans les terres du District Greensburg, de la l'ouisiane, dans la pareisse Tangipahea, Etat de la Louisiane.

Conditions — Comptant. L'aquéreur devry faire un dépôt comptant de 50 pour cent au moonent de la vente. et assumers toutes les taxes de l'année 1896 et de payer l'acte de veule pardevant Fergus Kernan, netaire, 26 juin — 26—juil 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith,

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente pour effectuer

un partage. LA PLUS

SAISON **UNE GRANDE**

OCCASION

-POUR LES-

CAPITALISTES, TRURS BY CRUX QUI DESIRENT AVOIR UNE RESIDENCE

D'ACQUERIR IN Splendide Terrain

Ou de faire un PLACEMENT SOLIDE LT LUCRATIF,

BORNE PAR

L'Avenue Carrollton, les rues Oak, Plum et Dublin,

SUBDIVISE EN 26 LOTS A' LENCAN,

-LE-JEUDI, II AOUT 1898

In re Frank Zengel administrateur ve Mme Louisa Davigneaud No 56,912-Cour Civile de District pour le

paroisse d'Orléans, Division E. PAR HECKER & SMITH-J. Paul Hecker DAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Enranteur—Burean, 334 rue Carondelet.—Le JEUDI 11 août 1893, a midit à la Bourse des Propriètés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commons, entre les rues Camp et St-Charles, où les plans sont exhibés, conformément a un jugement de l'Hon. Ger. H. Théard, iuge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléana, Division E. rendu le 24 juin 1893 et aigné le 30 juin 1893 dans l'affaire ci-dessus il seta vendu à l'eucan la propriété ciaprès décrite, à savoir.

et aigné le 30 juin 1893 dans l'affaire ci-deasus il aera venda à l'encan la propriété cisprès déprite, à savoir:

Un certain ilet de terre, avec toutes les
bâtieses et améliorations qui s'y troureet, situé dans le Septème District
de cette ville, désigné par le No
151 sur un pian de Carrolton les rues
Dublin. Quatrième (maintenant Oak, et
Plum, et mes rant 301 pieds de face eur chacune de l'avenue Carrollton et de la rue Dublin et 326 pieds sur checuns des une Oak et
Plum, et est subdivisé dans 26 lots qui seront vendus commejauit. Les lots Nos 1 à
7 meeurant. 30 pieds 1 pouce 1
ligue de face à la rue Dublin sur une prodendeur de 120 pieds, at
evenut vendus un avec le pr vilège du lout.
Les lots 8, 9 et 10 meaurant chacun 30 vieds,
1 pouce et 1 ligne de face à la rue Dublin aur
120 pieds de profonduer, seront vendus ensembles. Le lot No 10 formant l'encoignure
des rues Dublin et Plum. Les améliorations
aur les treis lots et deseus consistent de deux
cottages doubles ayant 3 chambres de chaque
côté; et un cottage simple ayant 3 chambres Les
lots Nos 11, 12 et 13 me-urant chacun 28
pieds, 8 pouces de face à la rue Plum sur 150
pieds 6 nouces de profendeur, et seront vendus éparément Le lot he 14 mesurant 30
pieds 1 pouces et 2 lignes de face à l'avenue
c'arrollton, sur 120 pieds de profondeur et de
face à l'avenue Carrollton sur une
profondeur de 120 pieds, et seront vendus éparément Le lot he 14 mesurant 30
pieds 1 pouces et 2 lignes de face a l'avenue
c'arrollton, sur 120 pieds de profondeur et de
face à l'avenue Carrollton sur une
profondeur de 120 pieds, et seront vendus
un avec le privilège de plus. Les lots Nos 19
20 et 21 mesurant chacun 30 pieds 1 pouce et 2
l gase de face à l'avenue Carrollton sur une
profondeur de 120 pieds et seront vendus
un avec le privilège de plus Les lots Nos 19
20 et 21 mesurant chacun 28 pieds
8 pouces de face à l'avenue Carrolton sur une
profondeur de 120 pieds et de l'avenue Carrolten, Le lot No 22 mesurant 30 pieds 1 pouce et 2
l gase de face à l'avenue Car

perbes demoures de MM. Win Atkinson, F. U. Gregory, Thos Sully, F. Codman Ford, Albin Spis. Rapy M. Williams, W. R. Lyman, Dr J. J. Diet et plusieure autres.

Ternes et conditions—Uu tiers (ou plus comptant, à l'optien de l'acquéreur, les asiements d'ffèrés, s'il y an a, gen un ordait de un et deux air, devant être représentés par des billes de l'acquéreur, portant intérêt au taux de 8 pour cout par an de la date de l'adiucioatien jusqu'au paisment; l'intérêt payable annuellamear, garanti par lien de venden et privilège, et par hypothèqee apéciale sur la propriété vendue. L'acte devant contenur le iait de "non alle, maudo". L'acquéreur devant faire assurer les bâtisses sur la propriété pour toure leur valeur, jusqu'au paisment estier et final des ditts billets, et transfèrer les polices d'assurances au porteur des hillets, de payer les honoraires d'avocat au taux de 5 pour cent sur le mentantem cas de procès de poursuites judiciaire pour le recouvrament du montant des ditts billets ou de quelque partie de cels, d'assumer les taxes de l'année 1898 en plus et andessus du prix de l'adjudication, et de déposer avec l'escanteur au moment de l'adjudication 10 pour cont de seu enchére. Artes de venne devant être passés pardevant Frédérick Diebel, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 juii-10 17 26 31—aoûs 7 11

IOURNAL QUOTIDIEN

EDITION HEBDOMADAIRE

JARAISSANT

Contenant toutes les matière

publiées pendant la semaine

dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Bamissant en un seul numére toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rua de Chartres,

ENTER CONTI PT BIENVILLE

EDITION ENDOCADABLE.

Publis tous les jours, en sutre Almatières politiques, littéraires et locales :

Des Dépôches Télégraphiques complètes de tons les points des Etats-Unie et de l'Étran-

In Bulletin Maritimes

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers st américales pour la Nouvelle-Orléans i

Une Liste des Havines Laus le port de la Mouvelle-Oriéane;

Ja Bulletia Financier:

Un Bullotin Commercial:

in byzres do départ et l'arrivés des trains de chemins de firs

Les jours de départ des bates

Sureaux et Ateliers.

17 dec-1 am

STEAMER NEW CAMELIA Partira de MILNEBURG à l'arrivée des

Au reteur, quitters Madisenville tous les jeurs à 4:45 heures A. M. L'eau et le tempe le permettant

Ligne Directe au Havre, Parls (France)

DE LECTURE

Seul Agent et Dépositaire du Petil Journal ot de journaux français. - Romans et Livres de fonds prix de Nonveautés, Publications diverses, Paroir c. Editeur du Guide de Poche franco-américat

ROCHEREAU & ANDRIEU

EXPERIENCE COPYRIGHTS &C.

AVIS AUX CREANCIERS.

Company, Limited.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Lee et Mary Ler, sa femme décédée. Lee, en femme décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pereisse d'Orléans-Ne 57.095—Division C—Attendu que John J. Lee a présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtentr des lattres d'administion dans la succession de feu William Lee et Mary Lee, sa femme décédée, décédée intestate, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concesner d'avoir à déduire dans les dix jeurs, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.

20 juii-20 24 29

Greffier.

20 juii - 20 24 29 Succession de Mme Veuve Raymond

Peionne. Pcismme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parroisse d'Orléans. No 57,065—Division C.—Attendu que Mme Andres Frand, femme de Edward S. Convillen, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des let ces d'administration dans la succession de feue Mme Veuve Raymond Pelanne décedée intestate, avis est par le présent donné a lous est x que cela peut concernet d'avoir à déduir dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pé l'ion. pé irion.

Par erdre de la Cour.

PAUL O. GURRIN.

Grefti

Succession de Thos. Kelleen

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa roisse d'Orléans. No 57,032—Division D attendu que Mary Cecilis O'Reilly, veuve de Thomas Kelleen a présente une pétition a la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'admi-

mistration dans la succession de feu Thos Kelleen, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut con-cerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, termer a svoir a dedutire, dans les dix jour les raisons pour lesquelles il ne serait pfait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,

12 juil—12 16 21

Großer Sucession de Muie Cutherine Moore Venve de Ellis 21. Bostick. Venve de Ellie H. Bestick.

COUR CIVILE DE DISTRIGT pour la pa
roisea d'Orléans. No 57.067—Division A—
Attendu que John Wallace Bostick a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obt-nir
des lettres d'administration dans la succession
de f-ue Mme Cetherine Moore, Vve de Ellis H.
Bestick décédé intestat; avis est par le
présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours,
les raisons pour lesquelles il ne serait pas
fait droit à la dite pétition.

Par erdre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
C'egg et Qu'ntero avocats.

Clegg et Quintero avocats. 15 juil-15 19 24 Incression de Nathaniel D. Wallace OUR CIVILE DE DISTRICT pour la parouse d'Orléans—No 43, 422 — Division B—Avis est par le présent donné sux oréanioirs de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui anivront la présente notification les raisens (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mm-Generière C. Wallace, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués cenformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PauL O. GUERIN,
17 juil—17 21 26 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS. Cinbriet Katz versus ses créanciers.

OUR CIVILE DE DISTRICT nous la paroisse d'Oriéans, No 55,448—
Division E— Avis est par le présente sen né aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui autrytont la présente notification les raisons (s'ils en ent) peur lesquelles le compte présenté par Leonard Krower syndio provisoir est définitif des créa ciera de cette affaire, ne serait pés approuve et nemologné et les fonds distribués conformément au dit compte.

Parerdre de la Ceur

PAUL O. GUERIN,

20 juil—20 24 29 Cinbriet Katz versus ses crennciers

20 juil-20 24 29

VENTE PAR LE CONSTABLE. E. S. Stoddard vs A. G. Pierson. DREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans—No 36,420—En vertu A Nouvelle Orléans—No 36,420—En vertu d'unalisa writ de fieri facias à moi adressé par l'Hoù W. R. Richardsou, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, LUa DI ler soût 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, de la propriéte ci-après décrite, à savoir:

Quatre lotte de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y frouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendences qui y appartiennent, situe dans le Troisième District de cette ville, dans l'liet borné par les rues Onsags, Dupré, White et d'Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, les dits lots mestrant 31' 2''' 2''' de face à la +ue Dupré, sur une profondeer de 100' entre lignes par rallèles; le lot No 1 forme l'emorignure des rues Onsaga et Dupré.

Saisi dans l'affaire oi desaus numérotés et in.

ralièles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Onasga et Dupré.
Saisi dans l'affaire ci-dessue numérotée et in-titulée, d'aprèe l'inventaire enregistré en men bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Constable de la Première Cour de Cité.
1er juil—1 7 13 19 25- acti 1

VENTES A L'ENCAN. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE Propriété rémunérative, | double à douz étages, No- 1826 et 1828 rue Thalie, entre tos rues Baronno et Dryados.

& Kernaghan.

frais de l'acquéreur. 5 juil — 5 9 10 20 21.

ANNONCE JUDICIATRE.

No 6,126—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléana, Divisions A.

In ré, interdiction de Mavie G. Hasf.

Doux cenvinblen cottages simples, Non.
3226 et 3228 rue Chestmut,

Encoignure de la rue Pleasant, dans l'ilet borné par les tues Harmonie et Camp Aussei.

Deux aplendiées sites pour bâtir sur la rue Chestmut, to: chamtumux cettages.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon.

T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de
District pour la paroi-sé d'Olféans, l'vision

A, dans l'affaire de l'interdiction de Marie G.

Irasí docket No 6126, le dit ordre daté et a

signé le 16 juin 1893, et à moi adressé,
j'offrirai en vente à l'enchère publique. 1º Le cottage simple en bois No 3229 rue Chestout encoigture de la rue Plaisaut, con-tenant vestibule, aslon, aslle-a-manget, office, chambre à bain, cuisine et environs trois

3º Deux spiendides terrains sur la rue 3º Deux splendides terrains sur la rue Chestnut, entre les rues Harmonie et Piesasant, dans l'ilet borné par la rue Camp. bien rembiayés, banquette et rue pavées, chacun. 29 piede par 120 piede.

Le tout comprenant quatre certains lots de terre, ensemb e avec les bâtisses et améliora tions qui s'y trouvent, etc situés dans le Prémier District de cette ville, dans l'ilet No 180 horne nar las rues Harmonie Plesses.

Auccession de Pierre Ramos. No 56,431 - Cour Civie de District - Division B

SOUS et en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon Fred D Kin6, juge de la cour joi d'crite sedit jugement rendu le 23 juin 1898 et signé le 29 juin 1898, noue recedence a vendre a l'auphère publicae.

ANNONCE JUDICIAIRE. l'affaire de la succession de Mme Mary Lloyde, épouse de Wm E. Varnade.